



**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°008/AAONO/K23/CDPM/2025 du 12 SEPT 2025**

Exercice budgétaire : 2025

Maître d'Ouvrage : LE MINEPAT

Maître d'Ouvrage Délégué : Le Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Logone et Chari

Autorité Contractante : Préfet du Département du Logone et Chari

Commission compétente : Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Logone et Chari

Objet de l'Appel d'Offres : Traitement des nids de poule sur le tronçon de route Carrefour Douanes-Carrefour Lycée Mixte de Kousseri-Carrefour Total- Préfecture de Kousseri et Carrefour Total-Douanes, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public des exercices 2025-2026, le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le traitement des nids de poule sur le tronçon de route Carrefour Douanes-Carrefour Lycée Mixte de Kousseri-Carrefour Total- Préfecture de Kousseri et Carrefour Total-Douanes, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires -Etudes;
- Terrassement ;
- Voiries.

3. Phasage des travaux

Les travaux seront exécutés en deux phases : la première phase au cours de l'exercice budgétaire 2025 et la seconde phase cours de l'exercice budgétaire 2026.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent trente millions quatre cent treize mille neuf cent quatre-vingt-deux (130 413 982) FCFA, réparti comme suit :

- 1^{ère} phase : Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA ;
- 2^{ème} phase : Quarante millions quatre cent treize mille neuf cent quatre-vingt-deux (40 413 982) FCFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois pour chacune des phases. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans les travaux routiers.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT des exercices 2025-2026 sur la ligne d'imputation budgétaire 94 195 05 110000 523511.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour ce dossier d'appel d'offres est en mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **deux millions six cent mille (2 600 000) francs CFA** ; il est valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Logone et Chari, BP, téléphone, fax 679 81 24 09 dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Logone et Chari, BP, téléphone, fax 679812409 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des **frais d'achat du DAO de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA** payable à la Recette des Finance de Kourou.

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Logone et Chari au plus tard le **13 OCT 2025**dès réception des offres à ...**13 H**.... et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/K23/CDPM/2025 du **12 SEPT 2025**

Objet de l'Appel d'Offres : Traitement des nids de poule sur le tronçon de route Carrefour Douanes-Carrefour Lycée Mixte de Kourou-Carrefour Total- Préfecture de Kourou et Carrefour Total-Douanes, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables:

- *Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;*
- *Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;*
- *Les plis non-conformes au mode de soumission ;*
- *les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;*
- *Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.*

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du récépissé de la CDEC et de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **13 OCT 2025** à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Logone et Chari, dans la salle de réunion de la Préfecture de Kousseri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission et récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis;
- de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Logone et Chari (SIGAMP), téléphone 679812409.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222015696 ou le MO au numéro

Copies :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAP/LC (pour information)
- DDEPAT/LC (pour information)
- PRESIDENT CDPM/LC (pour information)
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES

Kousseri, le 12 SEPT 2025

Le Préfet du Département du Logone Chari
(Autorité Contractante)

 FOMBELE MATHIAS TAYEM

Administrateur Civil Principal
Consultant Paix et Sécurité

TENDER NOTICE

12 SEPT 2025

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/K23/DCTB/2025 of

Project Owner : MINEPAT

Contract Authority: Senior Divisional Officer of Logone and Chari

TB: Divisional T Tender's Board of Logone and Chari

Subject of the Invitation to tender : treatment of potholes on the section of road at customs office intersection- section of road at Lycée Mixte Kousseri- the section of road at TOTAL- Divisional Office and the section road of Total- customs office of Kousseri

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of Public Investment Budget 2025, the Contract Authority hereby launches an open national invitation in emergency procedure to tender for the execution of treatment of potholes on the section of road at the customs intersection- section of road at Lycée Mixte Kousseri- the section of road at TOTAL- Divisional Office of Kousseri

2. Nature of works

The works subject of this contract includes:

- ☒ Preliminary work terrace - studies
- ☒ Earthworks
- ☒ Roads

3. Tranches/Allotment

The works are subdivided into one lot

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is one hundred and thirty millions four hundred and thirteen thousand nine hundred and eighty-two (130 413 982) CFA Francs.

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is two (02) months. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to companies of Cameroonian Nationality which possess the required legal, financial and technical abilities.

7. Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of MINEPAT Financial years 2025-2026,

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of two million six hundred thousand (2 600 000)

CFA francs in accordance with the Order in force] and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids.

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the Private Secretary of Senior Divisional Officer of Logone and Chari, P.O. Box, Kousseri telephone : 679 812 409

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from Private Secretary of Senior Divisional Officer of Logone and Chari telephone 679812409 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (125 000) CFA Francs.

12. Submission of bids

Each bid shall be drafted in English or French for submission off line, the offer in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the service of the Private Secretary of Divisional Office of Kousseri not later than 13 OCT 2025 at (1) o'clock PM and should carry the indication:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°/ONIT/K23/DCTB/2025

Project Owner : MINEPAT

Contract Authority: Senior Divisional Officer of Logone and Chari

TB: Divisional T Tender's Board of Logone and Chari

of 12 SEPT 2025

Subject of the Invitation to tender : treatment of potholes on the section of road at customs office intersection-section of road at Lycée Mixte Kousseri- the section of road at TOTAL- Divisional Office and the section road of Total- customs office of Kousseri

"To be opened only during the bid-opening session"

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase and shall take place on 13 OCT 2025 at 2 PM o'clock by the Tenders Board attached to the Divisional Office of Kousseri hall.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to tender.

They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice. In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48 (forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected. The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

15. Evaluation criteria .

15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria include:

- Absence of bid bond at the opening of bids;
- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- Absence of integrity charter dated and signed
- Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

15.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- Presentation of bid;
- Bidder's references;
- Financial capacity; (Access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency);
- Personnel qualification and experience;
- Logistic means,
- Methodology.

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed (In case of allotment, specify the maximum number of lots a candidate may be awarded)

17. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for 60 days from the initial deadline set for the submission of bids.

18. Further information

Additional information may be obtained during working hours from Private Secretary of Divisional Officer of Logone and Chari

19. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on 222016696 or the on

112 SEPT 2025

Kousseri, le

The Logone and Chari Senior Divisional Officer
(Contracting Authority)

COPIES TO:

- ARMP (for publication into JDM)
- DDMPC/LC (for information)
- DDDCAF/LC (for information)
- DDEPRD/LC (for archives)
- PRESIDENT DTB/LC (for information)
- NOTICE BOARD;
- CHRONOS/ARCHIVES

FOMBELE MATHIAS TAYEM

Administrateur Civil Principal
Consultant Paix et Sécurité